

## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

### VITA PM 9

Date de révision: 30.07.2019

Code du produit: 026

Page 1 de 6

## 1. Identification

### Identificateur de produit

VITA PM 9

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	VITA Zahnfabrik H. Rauter GmbH & Co. KG	
Boîte postale:	1338 79704 Bad Säckingen	
Téléphone:	+49(0)7761-562-0	Téléfax: +49(0)7761-562-299
e-mail:	info@vita-zahnfabrik.com	
Internet:	www.vita-zahnfabrik.com	

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:** +49-(0)7761-562-0

### Information supplémentaire

produit médical

## 2. Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

#### SIMDUT 2015

La substance n'est pas classée comme dangereuse dans le SIMDUT 2015.

### Éléments d'étiquetage

#### Autres dangers

Aucune information disponible.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Substances

#### Caractérisation chimique

Céramique

## 4. Premiers soins

### Description des premiers secours

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information disponible.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

### VITA PM 9

Date de révision: 30.07.2019

Code du produit: 026

Page 2 de 6

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### Dangers spécifiques du produit dangereux

Non inflammable.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

### Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un

## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

### VITA PM 9

Date de révision: 30.07.2019

Code du produit: 026

Page 3 de 6

marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

#### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

#### Protection respiratoire

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide	
Couleur:		
Odeur:	caractéristique	
pH-Valeur:		non déterminé

#### Modification d'état

Point de fusion:		non déterminé
Point d'éclair:		non applicable

#### Inflammabilité

solide:		non déterminé
gaz:		non applicable

#### Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosibilité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosibilité:		non déterminé

#### Température d'auto-inflammation

solide:		non déterminé
gaz:		non applicable

Température de décomposition:		non déterminé
-------------------------------	--	---------------

#### Propriétés comburantes

Non comburant.

Tension de vapeur: (à 50 °C)		non déterminé
---------------------------------	--	---------------

Densité:		2,45000 g/cm <sup>3</sup>
----------	--	---------------------------

Hydrosolubilité:		Non
------------------	--	-----

#### Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:		non déterminé
-------------------------	--	---------------

Densité de vapeur:		non déterminé
--------------------	--	---------------

Taux d'évaporation:		non déterminé
---------------------	--	---------------

### Autres données

Teneur en corps solides:		100,00 %
--------------------------	--	----------

## 10. Stabilité et réactivité

## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

### VITA PM 9

Date de révision: 30.07.2019

Code du produit: 026

Page 4 de 6

#### Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

#### Conditions à éviter

aucune/aucun

#### Matériaux incompatibles

Aucune information disponible.

#### Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

#### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

### Persistance et dégradation

Le produit n'a pas été testé.

### Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

### Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

## 13. Données sur l'élimination

## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

### VITA PM 9

Date de révision: 30.07.2019

Code du produit: 026

Page 5 de 6

#### Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

#### 14. Informations relatives au transport

##### Transport maritime (IMDG)

###### Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

###### Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

###### Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

###### Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

###### Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

###### Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

###### Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

###### Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### 15. Informations sur la réglementation

##### Réglementation canadienne

#### 16. Autres informations

##### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

## Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

### VITA PM 9

Date de révision: 30.07.2019

Code du produit: 026

Page 6 de 6

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.